AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 22-8-66 529252

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG
Tél. 34-14-63 - Poste 93
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire STRASBOURG
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

16 Août 1966

Supplément n° 1 au Bulletin du mois d'Août 1966

/ Avertissement /

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Favorisé par le temps chaud de cette dernière semaine, le vol de papillons de deuxième génération est observé depuis quelques jours et les premières pontes viennent d'être déposées. Des pénétrations pouvant avoir lieu prochainement, effectuer un traitement insecticide dans la période du 18 au 22 Août. Les nombreuses précipitations ayant délavé les précédentes applications, ce traitement devra être réalisé avec le plus grand soin.

Pour les variétés hâtives, le choix du produit à utiliser sera fonction du délai d'emploi prévu par la législation en vigueur.

/ Information /

OIDIUM

Dans les vergers contaminés et notamment sur les variétés sensibles à cette maladie, il est conseillé de poursuivre les traitements anti-Oïdium jusqu'à l'aoûtement des bois. La quantité d'eau à utiliser devra être suffisante pour bien mouiller l'extrémité des rameaux.

/ Avertissement /

HOUBLON

MILDIOU

Les risques de contaminations restant toujours à craindre, il importe d'assurer une protection efficace des cônes.

En conséquence, une nouvelle application fongicide est à réaliser dès réception de la présente note.

POMMES DE TERRE

Zone montagneuse (département des Vosges notamment)

MILDIOU

L'extension de cette maladie risque d'être brutale au cours des jours prochains dans l'ensemble des cultures sensibles. Afin d'éviter les contaminations sur tubercules, un défanage chimique est à envisager dès maintenant et principalement sur Bintje. Tenir compte des indications données antérieurement dans nos notes des 13 - 22 et 29 Juillet et du 9 Août.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :
J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
J. HARRANGER.

Imprimerie de la Station de STRASBOURG / Directeur-Gérant : L. BOUYX.

325